

Annexe 3 : Fiche de modification

Nom de l'enfant : _____

Classe de M./ Mme : _____ Classe : _____

Voici le nouvel horaire, à partir du/...../ 20..... au/...../ 20.....

Veuillez cocher (x) les cases (besoin ?) de toutes les heures de présence.

LUNDI

Horaire	07:00-08:00	12:00-13:00	13:00-14:00	14:00-15:00	15:00-15:30	15:30-16:00	16:00-16:15	16:15-16:30	16:30-17:00	17:00-18:00	18:00-19:00
Pour qui ?	Tous	P1-P2	KG, P3-P5	KG	KG	KG, P1-P2	KG, P1-P2	Tous	Tous	Tous	Tous
Besoin ?											

MERCREDI

Horaire	07:00-08:00	12:00-13:00	13:00-14:00	14:00-15:00	15:00-15:30	15:30-16:00	16:00-16:15	16:15-16:30	16:30-17:00	17:00-18:00	18:00-19:00
Pour qui ?	Tous	P1-P2	KG, P3-P5	KG	KG	KG, P1-P2	KG, P1-P2	Tous	Tous	Tous	Tous
Besoin ?											

Mon enfant prend le bus suivant à 16h30 : _____

Remarques :

Date et signatures des représentants légaux :

Annexe 5 : Autorisation parentale « Déplacements + Clubs »

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des représentants légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les représentants légaux au Service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le Service d'éducation et d'accueil ou de se rendre seul à leur activité sportive ou musicale.

À remplir obligatoirement et à remettre au responsable du Service d'éducation et d'accueil.

Je soussigné(e) _____

(Nom et prénom du père, de la mère ou de tout autre représentant légal) le déclare apte et autorise l'enfant :

Nom	
Prénom	
Classe	
Titulaire de classe	

à se rendre :

- Seul de son **domicile** au service d'éducation et d'accueil.
- Seul du service d'éducation et d'accueil à son **domicile**.
- Seul du service d'éducation et d'accueil au club _____
- Seul avec le Bummelbus du service d'éducation et d'accueil à son **domicile**
- Seul avec le Bummelbus du _____ au service d'éducation et d'accueil
- Seul avec le Bummelbus du service d'éducation et d'accueil au _____

Les jours suivants :

lundis mardis mercredis jeudis vendredis

Heure : _____

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

- durant toute l'année scolaire 2025/2026

Date et signature des représentants légaux: _____

Annexe 6 : Fiche d'administration de médicaments

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du service d'éducation et d'accueil,
accompagnée de l'ordonnance médicale afférente.

Je soussigné(e), _____, représentant légal de l'enfant

né le _____, inscrit au SEA International School autorise et délègue l'administration du médicament, repris ci-dessous, au personnel du SEA International School

Nom du médicament	
Durée du traitement	du ____/____/____ au ____/____/____
Fréquence par jour	<input type="radio"/> matin <input type="radio"/> midi <input type="radio"/> après- midi <input type="radio"/> avant le repas <input type="radio"/> pendant le repas <input type="radio"/> après le repas
Quantité chaque fois	<input type="radio"/> __ comprimés <input type="radio"/> __ cuillères à café <input type="radio"/> __ sachets <input type="radio"/> __ globules <input type="radio"/> __ ml
Le médicament est à conserver	<input type="radio"/> au frigo <input type="radio"/> à température ambiante
Le médicament devra, pendant la durée du traitement	<input type="radio"/> être emporté à la maison <input type="radio"/> rester au SEAS

Les représentants légaux sont tenus de remettre une ordonnance médicale mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament. La copie de l'ordonnance est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.

Date et signature des représentants légaux:

Annexe 8 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) (enfant mineur ayant moins de 13 ans)

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Service d'éducation et d'accueil : _____

Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique...). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Education non-formelle des enfants et des jeunes".

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e) (*prénom, nom*)

_____ ,

demeurant à (*adresse*)

_____ :

autorise par la présente

le département de l'éducation non formelle de la **Croix-Rouge luxembourgeoise**, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (*cocher les cases*) :

1. Autorisation et utilisation de prise d'image

- à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités internes (publication au sein du SEA) du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.

Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.

2. Autorisation et utilisation d'image en dehors des activités quotidiennes du SEA

à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour (*cocher selon votre préférence*) :

- l'utilisation des photos et vidéos dans le cadre des formations continues

- le journal "Die Kunterbunte", fait par et pour les enfants fréquentant les maisons relais/les crèches;

- la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques)

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.

Fait à Luxembourg, le _____

Signature des représentants légaux de l'enfant :